

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Construction d'un bâtiment comprenant une partie production (assemblage et essais), piste, une zone tertiaire et les taxiways associés.

Les activités du projet sont du même type que celles déjà présentes sur le site.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

DASSAULT AVIATION

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

HUGUES CHAMBONNIERE

RCS / SIRET

7 1 2 0 4 2 4 5 6 0 0 2 2 8

Forme juridique

SA à conseil d'administration

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique 1 - ICPE	Rubrique 1) Les rubriques ICPE impactées par ce projet sont déjà connues des autorités au seuil les plus élevés, tels que les rubriques 1185-2-a, 1434-1-a, 2930-1-a, 2925. Elles sont soumises au titre de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du 8 avril 2010.
Rubrique 39 - Travaux / constructions	Rubrique 39) Création d'une surface de plancher estimée à 28 635 m ²
Rubrique 47 - Défrichement	Rubrique 47) Superficie de défrichement estimée à 6,361 ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aucun travaux de démolition n'est prévu.

Le projet comprend : la construction d'un bâtiment contenant une partie production (assemblage et essais), piste, une zone tertiaire et les taxiways associés.

Les activités du projet sont du même type que celles déjà présentes sur le site.

4.2 Objectifs du projet

Le projet a pour but d'implanter, sur le site de Mérignac, le nouveau programme d'avions civils FALCON 10X en créant un bâtiment contenant une partie production (assemblage et essais), piste, une zone tertiaire et les taxiways associés.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La durée des travaux pour l'ensemble du projet est estimée à 2 ans. Ce délai intègre les travaux de défrichage préalables, qui permettront la dépollution pyrotechnique.

Les travaux suivront par une phase de terrassement et ensuite par les fondations et les élévations du bâtiment. Les taxiways seront réalisés en parallèle.

Les travaux se termineront par le traitement des abords de la parcelle et par la mise en place des plantations du projet.

Le besoin du bâtiment est pour fin 2024.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, ce nouveau bâtiment comportera une partie production (assemblage et essais), une partie piste, une zone tertiaire et les taxiways associés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un examen cas par cas.

Un porter à connaissance est en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études. Il sera transmis aux autorités fin juillet 2022.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Surface estimée du bâtiment	26 250 m ²
- Surface estimée de plancher	28 635 m ²
- Surface estimée des taxiways associés	28 810 m ²
- Superficie estimée défrichée	6,361 ha
- Superficie estimée des eaux pluviales collectées	5,2388 ha
- Superficie estimée de zones humides détruites	3 461 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

54 avenue Marcel Dassault
33700 Mérignac

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Le projet est localisé dans les limites ICPE du site de Mérignac.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est compris dans l'emprise du plan de prévention du bruit dans l'environnement métropolitain de Bordeaux Métropole, approuvé par le conseil métropolitain le 20/12/2019.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La superficie estimée de zones humides détruites dans le cadre du projet est de 3 461 m ² . Les mesures ERC (éviter, réduire, compenser) seront développées au sein du porteur à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4)

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par la zone de répartition des eaux ZRE 3302, au titre de l'aquifère supérieur de référence "Oligocène à l'Ouest de la Garonne" avec la côte de référence de 20m NGF.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase d'exploitation, une consommation d'eau potable (provenant du réseau public) sera identifiée pour cette construction. La quantité d'eau potable estimée sera développée au sein du porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4)
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une demande de dérogation exceptionnelle de destruction d'espèces végétales et d'espèces animales et de leurs habitats, au titre des articles L.411-1 et L.412-2 du code de l'environnement, est en cours de rédaction par un bureau d'études. L'instruction de ce dossier auprès du Service Patrimoine Naturel (SPN) débutera mi-juillet 2022. Notre inspectrice DREAL en sera informée en même temps que le SPN.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La superficie estimée de défrichement dans le cadre du projet est de 6,361 ha. Les mesures ERC (éviter, réduire, compenser) seront développées au sein du porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4). A la fin de l'instruction de l'examen cas par cas, une demande d'autorisation de défrichement sera transmise à la DDTM/boisement (CERFA n°13632*07). Notre inspectrice DREAL en sera informée en même temps que la DDTM/boisement.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Des sources de bruit sont déjà générées par le site. Si de nouvelles sources de bruit sont identifiées dans le cadre de ce projet, elles respecteront les exigences mentionnées par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du site du 8 avril 2010. Cet impact sera développé dans le porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'étude(cf. §4.4). Le site est localisé à proximité de sources de bruit telles que l'aéroport de Mérignac, les voiries environnantes à fort trafic et les autres industries.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des émissions lumineuses sont déjà générées par le site. Les émissions lumineuses liées au projet concernent les éclairages extérieurs (éclairage des abords du bâtiment, éclairages de sécurité...). Elles respecteront les exigences concernant les nuisances lumineuses déjà applicables sur notre site. Cet impact sera développé dans le porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4). Le site est localisé à proximité d'émissions lumineuses telles que l'aéroport de Mérignac, les voiries et activités environnantes.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des rejets aqueux sont déjà générés par le site. Les rejets liquides liés au projet concernent les rejets d'eaux pluviales et les eaux domestiques ou assimilées comme les eaux de nettoyage des sols (reliées au réseau public d'assainissement). Le projet respectera les exigences mentionnées par l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter du site (8 avril 2010). Cet impact sera développé dans le porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site génère déjà des déchets dangereux et non dangereux, dont 98% sont valorisés. L'évolution de la production de déchets relative au projet est négligeable. Cet impact sera développé dans le porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4).

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet est localisé dans les limites ICPE du site de Mérignac.

Il ne générera pas d'impacts hors site.

Aucun projet connu récent localisé à proximité du site n'est susceptible d'avoir un impact cumulé avec le projet du site suscité.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'étude d'impacts sera développée au sein du porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4).

Aucun effet négatif notable n'a été identifié au sein de l'étude d'impacts.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet cité n'entraîne pas de modification substantielle :

- La modification ne constitue pas une extension devant faire l'objet d'une nouvelle évaluation environnementale en application du II de l'article R.122-2 ;
- La modification n'est pas de nature à entraîner des dangers ou inconvénients significatifs pour les intérêts mentionnés à l'article L.181-3.

Ainsi, au regard du formulaire rempli et du porter à connaissance en cours de rédaction par DASSAULT AVIATION et un bureau d'études (cf. §4.4), le projet étudié ne nécessite pas d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes obligatoires : - Annexe 1 : en lien avec le paragraphe 2 du présent cerfa - Annexe 2 : en lien avec le paragraphe 4 du présent cerfa - Annexe 3 : en lien avec le paragraphe 4 du présent cerfa - Annexe 4 : en lien avec le paragraphe 4 du présent cerfa - Annexe 5 : en lien avec le paragraphe 4 du présent cerfa


9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Mérignac**

le, **17/06/2022**

Signature



Directeur Etablissement

DASSAULT AVIATION
Etablissement de Mérignac
54, avenue Marcel Dassault - BF
33701 MERIGNAC CEDEX

Hugues CHAMBONNIERE

